

AVIS MODIFIÉ DE CONCOURS NATIONAUX ADMINISTRATIFS, BIBLIOTHEQUE, SOCIAUX, SANTE

SESSION 2024

(Arrêtés des 22 et 26 septembre 2023 **modifié par l'arrêté du 6 novembre 2023**)

- Examen professionnel d'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'état
- Concours interne d'attaché d'administration de l'état
- Concours interne de conseiller technique de service social
- Concours unique de médecin de l'éducation nationale

<https://www.education.gouv.fr/concours-administratifs-sociaux-et-de-sante-7373>

- Concours externe, externe spécial, interne de conservateur stagiaire
 - Concours externe, externe spécial, interne de bibliothécaire
 - Concours externe et interne de bibliothécaire assistant spécialisé de classe normale
 - Concours externe et interne de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure
 - *Concours externe et interne de magasinier des bibliothèques principaux de 2^{ème} classe* **(pas de session en 2024)**
 - Examen professionnel d'avancement au grade de bibliothécaire hors classe
 - Examen professionnel d'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure
 - Examen professionnel d'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle
- <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24793/concours-des-bibliotheques.html>**

Les inscriptions auront lieu :

**du mardi 3 octobre à partir de 12 heures
au jeudi 9 novembre 2023, 12 heures, heure de Paris.**

[La campagne d'inscription est prolongée jusqu'au 7 décembre 2023, 12 heures, heure de Paris.](#)

Les inscriptions ne sont plus possibles après la date et l'heure indiquées.

Aucune modification ne pourra être apportée par la suite.

ATTENTION :

- Lors de votre inscription vous serez dirigés sur le serveur Cyclades via le site ci-dessus. Vous devrez alors créer un compte qui permettra la gestion dématérialisée de votre inscription.
- La confirmation de votre inscription n'est effective **que si et seulement si** un numéro d'inscription à 10 chiffres vous est attribué pour chaque inscription. Il est conseillé aux candidats d'imprimer l'écran de validation et de vérifier leur adresse électronique avant de valider.
- Les pièces justificatives sont dématérialisées sur l'application Cyclades dans votre espace candidat.

Veillez à indiquer une adresse postale et une adresse électronique valables pendant toute la durée de la session.